

LA LETTRE DU MUSICIEN

www.lalettredumusicien.fr

Oui à l'Europe de la musique

Aux élections européennes, chacun votera comme il l'entend. Mais le musicien "entend" mieux que les autres et, toute autre considération mise à part, il ne peut qu'être attaché à l'existence et au développement d'une Europe musicale.

On prête à Jean Monnet, père de l'Europe dans les années 1950, ce propos : « Si c'était à refaire, je commencerais par l'Europe de la culture. »

En fait, comme on le sait, l'Europe de la culture a toujours existé, et notamment celle de la musique. Les musiciens ne connaissaient pas les frontières, et les nationalités s'entremêlaient sans problèmes.

Mieux encore, quand plusieurs pays européens se libérèrent d'un siècle et demi de domination ottomane, synonyme de désert musical, la musique retrouva d'emblée ses droits et les musiciens reprirent leurs périple comme si de rien n'était.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'Europe a été vécue comme un immense espoir, puis, peu à peu, comme une grande désillusion. Mais, pour la musique, on ne peut nier des avancées importantes comme l'harmonisation des diplômes, les échanges d'étudiants dans le cadre du programme Erasmus, la création de nombreux réseaux européens, comme le Réseau européen de musique ancienne lancé par Alain Brunet, lorsqu'il était directeur du Centre culturel de rencontre d'Ambronay.

Ces ouvertures nouvelles mènent à des possibilités d'emplois plus nombreuses. Ainsi, le Conseil européen de la musique, qui organise son 4^e forum européen à Berne en juin prochain, sur le thème "musique et politique" accueillera de nouveaux membres, mais présentera surtout un nouveau projet élaboré à l'intention des jeunes musiciens professionnels, qui leur permettra de travailler dans tous les secteurs d'une institution musicale européenne (communication, enseignement, politique culturelle...).

Dans ce numéro, l'article d'Antoine Pecqueur sur les orchestres européens souligne l'aide qu'a apportée la Commission européenne à ces ensembles, notamment au Mahler Chamber Orchestra. Un autre article nous informe du cofinancement, par la Commission, du projet European Sounds, lancé en février dernier, qui donnera accès d'ici 2017 à plus de 540 000 enregistrements haute définition (voir *Disques*).

Bien sûr, tout cela n'empêche pas la part d'ombre d'exister. Ainsi, on s'inquiète de la tendance à soutenir des projets ponctuels au détriment d'institutions permanentes. La bureaucratie tatillonne est toujours présente avec ses normes parfois absurdes. Mais sur le plan culturel et encore plus, musical, le bloc européen tient bon face aux énormes blocs américain et asiatique qui nous entourent.

Comme le souhaitait Jean Monnet, ne serait-il pas bon de partir de cette réussite pour mener une nouvelle politique européenne plus libre, plus enthousiaste et plus attachée au service des citoyens ?